



Annick Lepetit

Députée de Paris
Adjointe au Maire de Paris
Chargée des Déplacements,
des Transports et de l'Espace Public
Conseillère de Paris du 17^e arrondissement

Paris, le 14 JAN. 2010

AL/JP/VL

Objet : Centre bus provisoire Lagny

Madame la députée, *Chère George,*

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 3 décembre dernier, m'alertant sur les nuisances subies par les riverains du centre bus provisoire, depuis sa mise en service en septembre.

Je tiens à vous assurer de ma mobilisation sur ce dossier, dont dépend l'opération urbaine que la Ville va mener sur l'ancien centre bus de la rue de Lagny et qui permettra notamment, la création d'équipements publics et d'un nouveau centre bus.

Les nuisances pesant actuellement sur le cadre de vie des riverains, doivent être réduites au maximum pendant toute la période des travaux, tout en garantissant un fonctionnement optimal du centre bus.

Je vous informe que je suis récemment intervenue auprès de la RATP, à ce sujet. Celle-ci vous adressera prochainement un courrier décrivant l'ensemble des mesures qu'elle a prises et qu'elle envisage de prendre pour supprimer sinon réduire ces nuisances. J'espère que ces informations vous donneront toute satisfaction.

Je vous prie de croire, Madame la députée, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amicalement

Annick LEPETIT

Madame George PAU-LANGEVIN
Députée de Paris
Vice-présidente du groupe socialiste
Conseillère du 20^{ème}
8 rue de la Cour des Noues
75355 Paris Cedex 07 SP